

Questions orales

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, quant au fait que les députés néo-démocrates ne semblaient pas savoir que des modifications étaient possibles ou probables, c'est à eux de trancher et de décider jusqu'à quel point ils sont bien informés et efficaces à la Chambre. Ce que je tiens à dire, c'est que si le député veut bien consulter le hansard à la page 7891, il s'apercevra qu'un député de l'autre côté a rendu le même jugement sans que je l'influence, puisque nous n'en avons pas parlé avant.

Pour ce qui est de M. Nelson, après avoir reçu sa lettre datée du 3 décembre, qui fut, pour moi, la première indication qu'il savait quelque chose, je crois lui avoir téléphoné pour me renseigner sur ses craintes et lui faire expliquer l'incidence qu'aurait cette taxe sur son entreprise, après quoi j'ai fait ma propre enquête et tiré mes propres conclusions. Une autre compagnie de ma circonscription, la Naden Boat Company Limited de la baie Vermilion, m'appela trois ou quatre jours après l'exposé budgétaire pour me dire que la façon dont cette taxe d'accise était imposée pourrait causer des torts irréparables à son entreprise de fabrication du fait qu'elle était en affaires depuis seulement six ou huit mois et qu'elle ne disposait pas des ressources financières requises pour soutenir pareil coup. Un certain nombre de détaillants de ma circonscription ont aussi communiqué avec moi, soit en personne, soit par écrit. J'ai ajouté ces messages à mes dossiers. J'ai présenté des instances en leur nom à tous.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, j'aimerais d'abord signaler que les gens dont on met en doute le jugement ne sont pas députés du NPD. J'ai répondu au député hier en pesant mes paroles, je crois; aussi, j'aimerais qu'il fasse de même dans ses réponses à la Chambre aujourd'hui.

Je lui demanderais maintenant de répondre à la question avec plus de précision. Dans ses conversations téléphoniques avec ses commettants ou d'autres a-t-il fait preuve de plus de certitude qu'il n'en a exprimé dans sa lettre du 19 décembre quant aux changements qui seraient apportés au budget?

M. Reid: Monsieur l'Orateur, je tiens à présenter mes excuses aux députés du Nouveau parti démocratique. Je voulais tout simplement souligner que nous étions sûrs de la possibilité de changements, conviction que partageaient les députés de ce côté-ci de la Chambre et au moins un député de l'autre. Ainsi, nous étions deux à la Chambre à avoir un semblant de certitude, d'intuition.

En réponse à la question du député, je pourrais dire qu'à en juger par la réaction de M. Nelson lorsque je lui ai téléphoné et lorsque je lui ai écrit, celui-ci n'avait aucune confiance dans le jugement que j'avais formulé quant à des changements imminents. Il était porté à en douter et m'a dit qu'il ne me croyait tout simplement pas. Je lui ai

[M. Broadbent.]

alors répété, comme je l'ai fait dans ma lettre, que les changements étaient bons et qu'ils seraient sûrement apportés, vu ce que le ministre s'efforçait de réaliser au moyen de cette taxe. Ce jugement était le mien. C'est une sorte de jugement que je fais sur des projets de loi de toutes sortes et en tout temps dans l'exercice de mes fonctions de secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, car il faut prévoir les réactions de la Chambre pour ordonner les travaux.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE**L'INDUSTRIE LAITIÈRE—ON SUGGÈRE DE RECONSIDÉRER LA RETENUE SUR LA POUDRE DE LAIT DESTINÉE À L'EXPORTATION**

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Étant donné que le ministère de l'Agriculture a permis à l'Office de commercialisation des œufs d'augmenter de 8c. à 10c. la douzaine le prix des œufs de la catégorie «A», ce qui permet au producteur un profit raisonnable de 6 p. 100, je le félicite. Ma question est la suivante: Est-ce que l'honorable ministre croit que ces 45c. retenus à l'exportation pour le producteur de lait industriel, seront révisés durant les vacances d'été?

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, toutes les politiques qui sont de mon ressort seront justes. Nous révisons actuellement la politique qui découle de l'accord conclu avec les producteurs de lait du Canada relativement aux quantités de lait industriel. Ceux-ci comprennent cette politique et se rendent compte que si le coût a été fixé à 45c. le cent livres, c'est parce que la Communauté économique européenne a vendu à perte sur le marché mondial des milliers et des milliers de tonnes de lait écrémé en poudre sans qu'il en coûte rien à ses producteurs. Aussi espérons-nous mettre au point un programme qui évitera aux producteurs de lait du Canada une perte de revenus.

[Français]

M. Beaudoin: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

L'honorable ministre peut-il dire à la Chambre s'il connaît la situation relativement aux subventions reçues par les producteurs des neuf pays européens et qui devaient être de 28c. les 100 livres. Ces subventions représentent une concurrence malhonnête à l'égard des producteurs canadiens. Est-ce que le ministre prévoit faire quelque chose pour changer cet état de choses?

[Traduction]

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, nous avons vérifié nos subventions et celles payées par la Communauté économique européenne à ses producteurs de produits laitiers et nous avons alors expliqué aux producteurs canadiens que la différence est moindre qu'on est porté à le croire.